

Consultation publique

ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal

Montréal, le 6 juin 2017 – La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a consulté la population montréalaise relativement à la question de l'optimisation du potentiel de développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal. Le 29 mars dernier, le Service du développement économique a présenté les grands enjeux socio-économiques et les défis actuels de la métropole en relations avec l'enseignement supérieur. Puis, les 10 et 11 mai derniers, les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions ont été invités à partager leurs opinions sur la question mise à l'examen.

Au cours de la séance publique du 20 juin 2017, ce sera l'occasion, pour la commission d'adopter ses recommandations

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes et d'institutions à participer à cette séance publique qui se déroulera comme suit :

Mardi 20 juin 2017

17 h

Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est,
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

DOCUMENTATION

Toute la documentation relative à cet examen public a été rendue disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public après la lecture et l'adoption des recommandations sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au 514-872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant l'adoption des recommandations. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté **est (510, rue Gosford)**. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public. La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation est présidée par M. Richard Deschamps, conseiller de la Ville à l'arrondissement LaSalle. M. Michel Gibson, maire de la Ville de Kirkland, et M. Peter McQueen, conseiller de la Ville à l'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, agissent en tant que vice-présidents de la commission.

Les membres sont : M. Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement, Saint-Laurent; M. Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est; Mme Mary Deros, conseillère de la Ville, Villeray-St-Michel-Parc-Extension; M. Richard Guay, conseiller de la Ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord; Mme Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, Outremont; Mme Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement, St-Léonard.

- 30 -

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL